

*Le budget—M. Howie*

complètement tombé à l'eau. Il y a quelque temps, on a annoncé l'adoption d'une nouvelle méthode d'évaluation qui a fait l'objet d'une étude attentive de la part de mon parti. Le bruit court maintenant qu'il y aurait de nouveaux retards. J'espère que le ministre mettra un terme à ces rumeurs à la première occasion et annoncera que le contrat sera accordé à une date précise à la compagnie ayant présenté la soumission la plus intéressante, afin que nous soyons assurés que ce programme va aller de l'avant et que ces contrats procureront du travail aux chantiers canadiens.

Le ministère de la Défense nationale manque de personnel et d'équipement. De plus, les membres des Forces armées de grade subalterne sont mal payés. Leur faible paye a fondu à cause des frais de plus en plus élevés que leur fait payer le ministère de la Défense nationale pour le logement et les services publics.

Le ministre des Transports (M. Pepin) a déclaré à la Chambre, en réponse à des questions, qu'il ne pouvait pas prendre de décision. Il ne sait pas si le gouvernement autorisera à naviguer dans l'Arctique, à partir de 1985, uniquement les navires construits au Canada, comme voulait le faire mon parti. Les ressources de l'Arctique devraient être exploitées par les Canadiens. Elles devraient être transportées sur des navires canadiens, et transformées au Canada par des Canadiens. Elles doivent profiter à notre pays et non pas être exportées vers des pays lointains qui effectueraient les transformations créatrices d'emplois intéressants.

J'aimerais aussi qu'on décide enfin de s'occuper sérieusement de la création d'une marine marchande canadienne. Cela permettrait de créer des emplois bien nécessaires pour les Canadiens qui veulent travailler dans la marine. De plus, l'économie canadienne s'en trouverait stimulée. Le budget ne traite d'aucun de ces sujets. Il serait bon que le gouvernement leur accorde toute la considération qu'il peut.

● (2120)

On a refusé ce programme de conversion du fuel domestique à l'électricité à la province du Nouveau-Brunswick, même si 70 p. 100 de l'électricité produite dans cette province provient de centrales hydro-électriques ou de centrales thermiques chauffées au charbon. D'ici un an, il donnera aux provinces de l'Atlantique leur premier réacteur nucléaire qui produira 640 mégawatts d'électricité. Cette omission est attribuable aux préjugés, à la négligence et au peu de jugement du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'espère que le ministre prendra dès que possible les mesures qui s'imposent pour remédier à cet oubli.

Je dois également vous dire, monsieur l'Orateur, que je ne sais pas quelles économies permet de réaliser la conversion du fuel domestique à l'électricité, je ne sais pas s'il est souhaitable de le faire maintenant, l'an prochain ou à un autre moment ou même si cette conversion est justifiée en soi. Mais j'aimerais que les Canadiens du Nouveau-Brunswick aient le même droit de prendre cette décision que ceux des autres parties du pays. Je crois également, et je regrette qu'il n'en soit pas question dans le budget, que toute la recherche sur des sources d'énergie de remplacement ne soit pas située dans toute la mesure du possible dans les régions du Canada qui souffrent de disparités régionales. La recherche aussi devrait être envisagée dans une perspective de développement.

La province du Nouveau-Brunswick a fait elle-même des recherches et elle exploite un bâtiment chauffé par l'énergie solaire à Shédiac. L'Île-du-Prince-Édouard a fait de rapides progrès qui lui ont permis d'utiliser l'énergie éolienne pour produire de l'électricité. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse disposent de tout ce dont on peut avoir besoin en charbon pour faire des expériences sur la gazification et la liquéfaction du charbon. Toutes les provinces de l'Atlantique ont réalisé des progrès dans l'utilisation de la biomasse et du bois de rebut. Le Nouveau-Brunswick est le premier au pays dans la recherche sur l'utilisation de la tourbe comme combustible, et il a également fait des travaux de recherche sur l'énergie géothermique.

Dans le comté d'Albert au Nouveau-Brunswick, on trouve en abondance des schistes bitumineux qui n'ont pas encore été exploités. Les marées de la baie de Fundy sont les plus hautes du monde. Nous avons dans les Maritimes la technologie et la compétence nécessaires pour produire 4,000 mégawatts d'électricité si nous exploitons des centrales marémotrices dans la baie de Fundy en même temps que nous pourrions mettre en valeur l'île Gull où l'on trouve le potentiel hydro-électrique le plus spectaculaire du monde. Et en aval de l'île Gull, on trouve les chutes du Rat-Musqué du fleuve Churchill qui ont aussi un énorme potentiel. Si ces deux énormes sources d'énergie étaient exploitées simultanément, les provinces de l'Atlantique pourraient devenir la grande centrale électrique du pays et remplacer des millions de barils de pétrole importé, mais nous n'avons pas les dollars nécessaires pour les mettre en valeur.

Le budget mentionnait 25 millions, ce qui représente beaucoup d'argent, mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer lorsque vous considérez tous les fonds requis. Il y a un actif de 200 millions de dollars à l'île Gull, et c'est déjà beaucoup mieux, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire. Je voudrais que le gouvernement songe à développer ce potentiel énorme.

Dans ma propre circonscription, pour économiser l'énergie, la petite ville d'Oromocto a annoncé son intention de chauffer au bois les édifices publics et se prépare à le faire sans aucune subvention. M. Lester Hull, de Millville dans ma circonscription, a mis au point une technique qui consiste à souffler de la sciure de bois dans une chaudière de façon à obtenir une combustion de près de 100 p. 100, et il utilise cette méthode pour chauffer sa maison. M. Bernard Hargrove, de Bath, dans le comté de Carleton qui est représenté à la Chambre par un de nos parlementaires les plus compétents, le député de Carleton-Charlotte (M. McCain), a construit un barrage hydro-électrique sur une rivière qui traverse sa propriété. Grâce à ce barrage, il produit suffisamment d'électricité pour environ 35 familles et vend l'excédent à la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick. A Nackawic, dans ma circonscription, l'usine de pâte et papier de Ste-Anne Nackawic brûle des déchets de bois plutôt que du coûteux pétrole pour produire la vapeur et l'énergie électrique dont elle a besoin. M. Peter Chalmers, un habitant de ma circonscription, a construit un élément de chauffage solaire qui alimente en partie sa maison. Toutes ces personnes ont fait preuve d'ingéniosité et ont fait progresser ces techniques. J'aimerais qu'elles aient, ainsi que d'autres Canadiens, la possibilité de partager leurs connaissances dans ces domaines importants.